

---

# Informations diverses

<b>1</b>	<b>Chronique monétaire 2020</b>	<b>220</b>
<b>2</b>	<b>Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux</b>	<b>225</b>
<b>3</b>	<b>Organigramme</b>	<b>228</b>
<b>4</b>	<b>Publications et moyens d'information</b>	<b>230</b>
<b>5</b>	<b>Adresses</b>	<b>234</b>
<b>6</b>	<b>Abréviations et différences dans les totaux</b>	<b>236</b>

# 1

## Chronique monétaire 2020

---

### Janvier

Le 1<sup>er</sup> janvier, la révision partielle de la loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP) entre en vigueur. De ce fait, le délai d'échange applicable aux billets de banque rappelés est supprimé, et les coupures de la sixième série, mise en circulation en 1976, et de toutes les séries consécutives peuvent être échangées auprès de la Banque nationale pendant une durée illimitée (voir page 79).

Le 9 janvier, la Banque nationale annonce qu'elle entend conclure une convention additionnelle avec le DFF concernant la distribution du bénéfice pour les exercices 2019 et 2020. En effet, le solde de la réserve pour distributions futures s'établit à environ 86 milliards de francs après affectation du bénéfice attendu de quelque 49 milliards de francs, (voir *Rapport de gestion 2019*, pages 92, 155, 159 et 160).

Le 21 janvier, la Banque nationale annonce qu'elle-même, la BCE, la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada, la Banque du Japon et la Banque de Suède ont mis en place, de concert avec la BRI, un groupe de travail consacré aux monnaies numériques de banque centrale (MNBC). Dans ce cadre, elles mettront en commun leurs expériences lors de l'évaluation des possibilités d'utilisation d'une telle monnaie au sein de leur juridiction respective. Le groupe de travail entretient notamment d'étroites relations avec le Conseil de stabilité financière et le Comité sur les systèmes de paiement et les infrastructures de marché (CPMI) de la BRI (voir page 122).

### Mars

Le 2 mars, la Banque nationale annonce qu'elle a signé avec le DFF en février une convention additionnelle en complément à la convention du 9 novembre 2016 concernant la distribution du bénéfice de la BNS. Cette convention additionnelle prévoit que le bénéfice distribué à la Confédération et aux cantons au titre des exercices 2019 et 2020 sera augmenté d'un milliard de francs pour atteindre 3 milliards de francs, si le solde de la réserve pour distributions futures dépasse 30 milliards de francs après affectation du bénéfice. Si le solde de la réserve pour distributions futures excède 40 milliards de francs après affectation du bénéfice, la BNS peut distribuer un nouveau montant additionnel de 1 milliard. Le montant total distribué atteint alors 4 milliards de francs (voir *Rapport de gestion 2019*, pages 159 et 160).

Le 2 mars, la Banque nationale annonce un bénéfice de 48,9 milliards de francs pour l'exercice 2019. Elle fixe à 5,9 milliards de francs le montant à attribuer à la provision pour réserves monétaires au titre de l'exercice 2019. Après prise en compte de la réserve pour distributions futures de 45 milliards, le bénéfice porté au bilan s'établit à 88 milliards de francs. Il est ainsi possible de procéder au versement d'un dividende de 15 francs par action, ce qui correspond au maximum prévu par la loi, ainsi qu'à la distribution de 1 milliard de francs à la Confédération et aux cantons. En outre, la Confédération et les cantons ont droit à un montant supplémentaire de 1 milliard de francs, étant donné que le solde de la réserve pour distributions futures excède 20 milliards de francs après affectation du bénéfice. Conformément à la convention additionnelle conclue avec le DFF en février, un montant additionnel de 2 milliards peut être versé. Le montant à distribuer, soit 4 milliards de francs au total, revient pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons (voir *Rapport de gestion 2019*, pages 159 et 160).

Le 15 mars, la BCE, la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada, la Banque du Japon, la Banque nationale suisse et la Fed annoncent des mesures concertées visant à améliorer l'approvisionnement en liquidités par les accords permanents de swap en dollars des Etats-Unis. Elles abaissent de 25 points de base le taux appliqué aux opérations proposées dans le cadre de cet accord et offrent en plus à un rythme hebdomadaire des opérations portant sur des durées de 84 jours. Ces changements prendront effet durant la semaine du 16 mars (voir page 74).

La pandémie de COVID-19 pèse lourdement sur l'économie suisse. Lors de l'examen du 19 mars de la situation économique et monétaire, la Banque nationale poursuit sa politique monétaire expansionniste. Elle laisse inchangés, à  $-0,75\%$ , son taux directeur et le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue à la BNS. Elle intervient aussi de manière accrue sur le marché des changes pour contribuer à stabiliser la situation. Afin de renforcer les banques dans leur fonction de prêteur, la Banque nationale accroît au 1<sup>er</sup> avril le montant exonéré en faisant passer le facteur d'exonération de 25 à 30, ce qui réduit la charge de l'intérêt négatif pour le système bancaire (voir pages 46 ss et 66). Afin d'augmenter encore leur marge de manœuvre, la BNS étudie s'il est possible, malgré les risques sur les marchés hypothécaire et immobilier, d'assouplir le volant anticyclique de fonds propres (voir page 109).

Le 20 mars, la BCE, la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada, la Banque du Japon, la Banque nationale suisse et la Fed annoncent des mesures concertées visant à améliorer encore l'approvisionnement en liquidités par les accords permanents de swap en dollars des Etats-Unis. Elles augmentent, à compter du 23 mars, la fréquence des appels d'offres pour des opérations à 7 jours. Jusqu'ici hebdomadaires, ces appels d'offres seront quotidiens (voir page 74).

Dans le cadre d'une série de mesures élaborées avec la Confédération et la FINMA, la BNS annonce le 25 mars la création de la nouvelle facilité de refinancement BNS-COVID-19 (FRC). Disponible à compter du 26 mars, celle-ci a pour objectif de renforcer l'accès de l'économie suisse au crédit. La FRC offre la possibilité aux banques, moyennant la cession de titres de crédits garantis par la Confédération, d'obtenir des liquidités auprès de la BNS à un taux d'intérêt de  $-0,75\%$ . Les banques peuvent ainsi disposer des liquidités nécessaires pour accroître rapidement et fortement le volume des crédits qu'elles accordent aux entreprises. Dans le cadre de ce dispositif, la BNS peut effectuer d'autres opérations de refinancement afin d'injecter au besoin des liquidités supplémentaires dans le système bancaire. En vue de réduire la charge pour le système bancaire, la BNS a en outre proposé au Conseil fédéral, après avoir consulté la FINMA, de faire passer immédiatement le volant anticyclique de 2% à 0% (voir page 47).

Mai

Le 11 mai, la Banque nationale annonce l'extension de la FRC. Les banques peuvent désormais également obtenir des liquidités auprès de la BNS en cédant comme sûretés des créances couvertes par un cautionnement cantonal ou une garantie relative au risque de défaut de crédit, pour autant que les crédits correspondants soient destinés à atténuer les retombées économiques de la pandémie de COVID-19. Sont aussi acceptées comme sûretés les créances couvertes par un cautionnement solidaire pour les start-up accordé par la Confédération en coopération avec les cantons (voir page 47).

Le 15 mai, la Banque nationale annonce qu'elle communiquera la date exacte du rappel des billets de la 8<sup>e</sup> série deux mois à l'avance. La communication et le rappel auront lieu au cours du premier semestre 2021. Une fois qu'ils ont été rappelés par la BNS, les billets perdent leur statut de moyens de paiement ayant cours légal. Ils peuvent néanmoins être échangés, sans limitation dans le temps, aux services de caisse de la BNS à Berne et à Zurich ainsi que dans les agences de cette dernière (voir page 79).

Juin

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour l'endiguer ont entraîné, en Suisse comme dans le reste du monde, une chute de l'activité économique et une baisse de l'inflation. Lors de l'examen du 18 juin de la situation économique et monétaire, la Banque nationale décide de poursuivre sa politique monétaire expansionniste. Elle laisse inchangés, à  $-0,75\%$ , son taux directeur et le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue à la BNS et reste disposée à intervenir de manière accrue sur le marché des changes. Dans le cadre de la FRC, elle fournit en outre des liquidités supplémentaires au système bancaire et soutient de cette manière l'approvisionnement de l'économie en crédits avantageux. Depuis la mise en place de la FRC, la BNS a fourni aux banques quelque 10 milliards de francs de liquidités à son taux directeur, soit  $-0,75\%$  (voir pages 46 ss et 71).

La Banque nationale présente par ailleurs son *Rapport sur la stabilité financière 2020*. Le secteur bancaire suisse doit faire face à des défis majeurs en raison de la pandémie. Globalement, les banques suisses sont en bonne position pour les surmonter. Elles disposent d'une solide dotation en fonds propres, qui leur permet de gérer les risques accrus résultant de l'effondrement de l'économie entraîné par la pandémie. Les volants de fonds propres et de liquidités requis jouent un rôle central dans la capacité des banques à assumer leur fonction de prêteur même lors d'un choc important tel qu'une pandémie. Ils devraient garantir, avec le programme de cautionnements solidaires de la Confédération et la FRC, que les petites et moyennes entreprises ont accès aux crédits en vue de remédier aux pénuries de liquidités entraînées par la pandémie (voir pages 106 ss).

Le 19 juin, la Banque nationale annonce qu'au vu de l'amélioration des conditions de financement en dollars des Etats-Unis et de la faible demande, elle-même, la BCE, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon ont décidé conjointement, en concertation avec la Fed, de réduire, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, la fréquence de leurs appels d'offres pour des opérations à 7 jours. Jusqu'ici quotidiens, ces appels d'offres seront désormais trihebdomadaires (voir page 75).

Le 29 juin, la Banque nationale communique que depuis l'introduction de la FRC, elle a réexaminé le taux d'intérêt appliqué aux facilités permanentes de la BNS et décidé d'adapter au 1<sup>er</sup> juillet le mode de calcul du taux spécial de la facilité pour resserrements de liquidités. Le niveau minimal de ce taux passe de 0,5% à 0% (voir page 72). La BNS annonce de plus qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet, elle effectuera au besoin des opérations d'*open market* supplémentaires destinées à injecter ponctuellement des liquidités sur le marché monétaire (voir page 67).

Le 14 août, la Banque nationale annonce qu'elle lance une deuxième enquête sur l'utilisation des moyens de paiement en Suisse. L'enquête menée dans les prochains mois vise à obtenir des informations représentatives sur la manière dont la population recourt aux différents moyens de paiements et à identifier les changements pouvant survenir au fil du temps dans ce domaine (voir page 78).

Août

Le 20 août, la BNS annonce qu'au vu de l'amélioration constante des conditions de financement en dollars des Etats-Unis et de la faible demande, elle-même, la BCE, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon ont décidé conjointement, en concertation avec la Fed, de réduire encore la fréquence de leurs appels d'offres pour des opérations à 7 jours. Jusqu'ici trihebdomadaires, ces appels d'offres seront désormais hebdomadaires. Ce changement opérationnel sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> septembre (voir page 75).

Lors de l'examen du 24 septembre de la situation économique et monétaire, la pandémie continue à marquer fortement l'évolution économique. La Banque nationale décide de poursuivre sa politique monétaire expansionniste et laisse à  $-0,75\%$  son taux directeur et le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue à la BNS. Comme le franc s'inscrit toujours à un niveau élevé, elle reste disposée à intervenir de manière accrue sur le marché des changes, en tenant compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. La Banque nationale continue à approvisionner généreusement en liquidités le système bancaire dans le cadre de la FRC. Elle est en outre ponctuellement active sur le marché des pensions de titres (voir pages 46 ss).

Septembre

La Banque nationale annonce aussi qu'à partir du 30 septembre, elle fournira sur son portail des données plus détaillées concernant ses opérations sur les marchés monétaire et des changes. Pour ce qui est des opérations sur le marché monétaire, la BNS publiera désormais à la fin du mois des informations sur les conditions et le volume des différentes opérations de politique monétaire effectuées le mois précédent. Concernant les opérations sur le marché des changes, dont le volume était jusqu'à présent communiqué sur une base annuelle dans le *Compte rendu d'activité*, le volume des interventions du trimestre précédent sera dorénavant publié à la fin de chaque trimestre (voir page 65).

#### Octobre

Le 9 octobre, la Banque nationale, six autres banques centrales et la BRI publient conjointement un rapport évaluant dans quelle mesure des monnaies numériques de banque centrale (MNBC) destinées au grand public pourraient aider les banques centrales à atteindre leurs objectifs stratégiques d'intérêt général. Le rapport présente les principes fondamentaux et les caractéristiques essentielles des MNBC, sans préjuger d'une décision quant à une éventuelle introduction dans les juridictions respectives. Ces banques centrales continueront à étudier la faisabilité des MNBC, sans toutefois s'engager à en émettre (voir page 122).

Le 30 octobre, la banque nationale annonce qu'elle enrichit son offre de données sur les comptes financiers de la Suisse et publie désormais des données trimestrielles en plus des données annuelles. En outre, elle réduit le délai nécessaire au traitement des données en vue de leur publication, lequel passe de dix à quatre mois (voir page 134).

#### Décembre

La pandémie continue de peser lourdement sur l'économie. Lors de l'examen du 17 décembre de la situation économique et monétaire, la Banque nationale décide de poursuivre sa politique monétaire expansionniste. Elle laisse à  $-0,75\%$  son taux directeur et le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue à la BNS. Etant donné le niveau élevé du franc, elle reste disposée à intervenir de manière accrue sur le marché des changes en tenant compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. Elle continue en outre à approvisionner généreusement en liquidités le système bancaire au moyen de la FRC (voir pages 46 ss).

#### Janvier 2021

Le 29 janvier 2021, la Banque nationale annonce qu'elle a signé avec le DFF une nouvelle convention concernant la distribution du bénéfice de la BNS. Pour autant que la situation financière de la Banque nationale le permette, le montant annuel versé à la Confédération et aux cantons peut désormais atteindre 6 milliards de francs au maximum. La nouvelle convention régleme la distribution du bénéfice de la Banque nationale jusqu'à l'exercice 2025. Elle s'applique déjà à l'exercice 2020 et remplace donc rétroactivement la convention portant sur les exercices 2016 à 2020 et la convention additionnelle de 2020, qui prévoyaient à elles deux une distribution maximale de 4 milliards de francs (voir pages 101, 168 et 172).

## 2

# Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021

### CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 2020-2024)

Barbara Janom Steiner	avocate, présidente du Conseil de banque, présidente du Comité de nomination, membre du Comité de rémunération, 2015/2020 <sup>1</sup>
* Olivier Steimer	membre de différents conseils d'administration, vice-président du Conseil de banque, président du Comité de rémunération, membre du Comité de nomination, 2009/2020 <sup>1</sup>
* Vania Alleva	vice-présidente de l'Union syndicale suisse et présidente du syndicat Unia, 2019/2020 <sup>1</sup>
Christoph Ammann	conseiller d'Etat et directeur de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne, 2019/2020 <sup>1</sup>
* Monika Bütler	professeure à l'Université de Saint-Gall, membre du Comité de rémunération et du Comité des risques, 2010/2020 <sup>1</sup>
* Heinz Karrer	ancien président d'économiesuisse (Fédération des entreprises suisses), membre du Comité d'audit, 2014/2020 <sup>1</sup>
Christoph Lengwiler	chargé de cours externe à l'Institut de services financiers de Zoug de la Haute école de Lucerne, président du Comité d'audit, 2012/2020 <sup>1</sup>
Shelby R. du Pasquier	avocat et associé de Lenz & Staehelin, président du Comité des risques, 2012/2020 <sup>1</sup>
Ernst Stocker	conseiller d'Etat et chef de la Direction des finances du canton de Zurich, membre du Comité d'audit, 2010/2020 <sup>1</sup>
* Cédric Pierre Tille	professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, membre du Comité de nomination et du Comité des risques, 2011/2020 <sup>1</sup>
Christian Vitta	conseiller d'Etat et directeur du Département des finances et de l'économie du canton du Tessin, 2016/2020 <sup>1</sup>

Conformément à l'art. 40, al. 1, LBN, les membres du Conseil de banque sont de nationalité suisse.

\* Elu/e par l'Assemblée générale.

<sup>1</sup> Année de l'entrée en fonction initiale et année de l'entrée en fonction après la nomination ou l'élection la plus récente au Conseil de banque.

### PRINCIPAUX LIENS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DU CONSEIL DE BANQUE

Les informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres du Conseil de banque sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.snb.ch](http://www.snb.ch), La BNS/Organes de surveillance et de direction/Conseil de banque.

### ORGANE DE RÉVISION

(Période administrative 2020-2021)

KPMG SA

---

## DIRECTION GÉNÉRALE

(Période administrative 2015-2021)

---

Thomas J. Jordan	président de la Direction générale, chef du 1 <sup>er</sup> département, Zurich
Fritz Zurbrügg	vice-président de la Direction générale, chef du 2 <sup>e</sup> département, Berne
Andréa M. Maechler	membre de la Direction générale, cheffe du 3 <sup>e</sup> département, Zurich

---

---

## DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

(Période administrative 2015-2021)

---

Thomas J. Jordan	président de la Direction générale, chef du 1 <sup>er</sup> département, Zurich
Fritz Zurbrügg	vice-président de la Direction générale, chef du 2 <sup>e</sup> département, Berne
Andréa M. Maechler	membre de la Direction générale, cheffe du 3 <sup>e</sup> département, Zurich
Martin R. Schlegel	membre suppléant de la Direction générale, 1 <sup>er</sup> département, Zurich
Dewet Moser	membre suppléant de la Direction générale, 2 <sup>e</sup> département, Berne
Thomas Moser	membre suppléant de la Direction générale, 3 <sup>e</sup> département, Zurich

---

---

## COLLÈGE DES SUPPLÉANTS

(Période administrative 2015-2021)

---

Martin R. Schlegel	membre suppléant de la Direction générale, 1 <sup>er</sup> département, Zurich
Dewet Moser	membre suppléant de la Direction générale, 2 <sup>e</sup> département, Berne
Thomas Moser	membre suppléant de la Direction générale, 3 <sup>e</sup> département, Zurich

---

Conformément à l'art. 44, al. 1 et 3, LBN, les membres de la Direction générale et leurs suppléants sont de nationalité suisse et ont leur domicile en Suisse.

---

## PRINCIPAUX LIENS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE

---

Les informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres de la Direction générale élargie sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.snb.ch](http://www.snb.ch), La BNS/Organes de surveillance et de direction/Direction générale élargie.

---



## CONSEILS CONSULTATIFS RÉGIONAUX

(Période administrative 2020-2024)

<b>Fribourg, Vaud et Valais</b>	Aude Pugin, Chief Executive Officer d'Apco Technologies S.A., présidente
	Alain Métrailler, président et directeur de Dénériaz SA, Sion
	Alain Berset, Chief Business Officer de Wifag-Polytype Holding SA
<b>Genève, Jura et Neuchâtel</b>	Carole Hubscher Clements, présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache SA, présidente
	Pierre Aebischer, membre du conseil d'administration et directeur d'Isobar Technologies Switzerland SA
	Jean-Marc Thévenaz, directeur général d'easyJet Switzerland SA
<b>Mittelland</b>	Josef Maushart, président du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Fraisa Holding AG, président
	Mirko Feller, Chief Executive Officer de Emch + Berger AG, Berne
	Martin Keller, président de la direction de fenaco société coopérative
	Urs Kessler, président de la direction de Jungfrau Holding AG
<b>Suisse centrale</b>	Thomas Herbert, membre du conseil d'administration de Magazine zum Globus AG, président
	Alain Grossenbacher, propriétaire et Chief Executive Officer d'Eberli AG
	Norbert Patt, Chief Executive Officer de Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis AG
	Adrian Steiner, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Thermoplan AG
<b>Suisse du Nord-Ouest</b>	Stefano Patrignani, directeur de la coopérative Migros Bâle, président
	Thomas Ernst, président du conseil d'administration de Gruner AG
	Thomas Knopf, Chief Executive Officer d'ULTRA-BRAG SA
	Monika Walser, Chief Executive Officer et copropriétaire de l'entreprise de Sede AG
<b>Suisse italienne</b>	Roberto Ballina, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Tensol Rail SA, président
	Riccardo Biaggi, Managing Partner de Fiduciaria Mega SA
	Enzo Lucibello, président de DISTI (Distributori Ticinesi)
<b>Suisse orientale</b>	Christoph Tobler, membre du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Sefar Holding SA
	Christoph Schmidt, membre de la direction générale du groupe Weisse Arena
	Franziska A. Tschudi Sauber, déléguée du conseil d'administration et Chief Executive Officer de Weidmann Holding AG
	Michael Thüler, Chief Executive Officer de stürmsfs ag
<b>Zurich</b>	Patrick Candrian, copropriétaire de Candrian Hospitality Holding SA, président
	Marianne Janik, présidente de la direction de Microsoft Suisse Sàrl
	Martin Hirzel, membre du conseil d'administration de Bucher Industries SA, président de Swissmen

# 3 Organigramme

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**ORGANE DE RÉVISION**

**CONSEIL DE BANQUE**

**RÉVISION INTERNE**

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**DIRECTION GÉNÉRALE ÉLARGIE**

**COLLÈGE DES SUPPLÉANTS**

**1<sup>er</sup> DÉPARTEMENT**

**Secrétariat général**

Secrétariat des organes de la Banque

Communication

Documentation

Coordination de la recherche, éducation et durabilité

**Affaires économiques**

Analyses de politique monétaire

Prévisions et analyses Suisse

Prévisions et analyses Monde

Science des données économiques

Relations avec l'économie régionale

**Coopération monétaire internationale**

Coordination multilatérale

Analyses de politique économique internationale

Coopération bilatérale

**Statistique**

Balance des paiements et Comptes financiers de la Suisse

Statistique bancaire

Publications et banques de données

**Affaires juridiques**

**Compliance**

**Ressources humaines**

**Immeubles et services**

## 2<sup>e</sup> DÉPARTEMENT

---

### **Stabilité financière**

---

Système bancaire  
Banques d'importance systémique  
Surveillance

### **Billets et monnaies**

---

Assistance technique  
Approvisionnement et logistique  
Traitement du numéraire  
Circulation du numéraire

### **Comptabilité**

---

### **Controlling**

---

### **Gestion des risques**

---

### **Risques opérationnels et sécurité**

---

## 3<sup>e</sup> DÉPARTEMENT

---

### **Marchés monétaire et des changes**

---

Marché monétaire  
Devises et or

### **Gestion des actifs**

---

Gestion de portefeuille  
Négoce de portefeuille

### **Opérations bancaires**

---

Analyses des opérations bancaires  
Middle office  
Back office

### **Informatique**

---

Applications de banque centrale  
Systèmes d'informations statistiques et économiques  
Processus opérationnels internes  
Infrastructure  
Services informatiques centraux

### **Analyse des marchés financiers**

---

### **Singapour**

---

## Sites Internet

**WWW.SNB.CH**

La Banque nationale suisse fournit sur son propre site, sous diverses rubriques, des informations relatives à son organisation et à ses tâches ainsi qu'à ses statistiques et à ses publications. Ce site Internet propose en outre des informations destinées aux médias, aux intervenants sur les marchés financiers, aux actionnaires et au public, en français, en allemand, en italien et en anglais.

La Banque nationale publie sur son site ses *communiqués de presse*, les *exposés* des membres de la Direction générale et, chaque semaine, les *Données importantes de politique monétaire*.

Les *exposés* des membres de la Direction générale dédiés à des questions de politique monétaire paraissent en règle générale en français, en allemand ou en anglais, avec un résumé en français, en allemand, en italien et en anglais.

Les *Données importantes de politique monétaire* portent sur le taux directeur de la BNS, le SARON, le taux spécial, le taux d'intérêt sur les avoirs en comptes de virement et le facteur d'exonération. Elles comprennent également des indications sur les avoirs à vue à la Banque nationale ainsi que sur l'exigence légale en matière de réserves minimales et sur son respect par les banques.

Un *glossaire* se trouve également sur le site de la Banque nationale. Il explique les principaux termes du monde de la finance et de la politique monétaire. Les *Questions et réponses* traitent de thèmes qui concernent l'institution.

**HTTPS://DATA.SNB.CH**

Sur son *portail de données*, la BNS met à disposition un grand nombre de données statistiques essentielles à la politique monétaire et à l'observation de l'économie. Les statistiques que la Banque nationale dresse sur les banques et les marchés financiers, de même que la balance des paiements, les investissements directs, la position extérieure et les comptes financiers de la Suisse représentent une base importante de données. Depuis fin septembre 2020, la BNS publie aussi des données plus détaillées concernant ses opérations sur le marché monétaire et sur le marché des changes. Le portail de données propose des tableaux et des graphiques paramétrables, des séries chronologiques complémentaires et une infothèque. Cette dernière contient des informations sur le portail de données ainsi qu'une page d'aperçu de chaque section, qui présente les données disponibles et fournit de brèves explications sur le contexte. Des textes (*dossiers thématiques*) étroitement liés aux données publiées figurent également dans l'infothèque.

## **CHAÎNE YOUTUBE ET TWITTER**

Médias sociaux

La Banque nationale propose une offre étendue de vidéos sur sa *chaîne Youtube*. De nombreux films présentent les éléments graphiques et de sécurité dont sont dotés les billets de banque de la 9<sup>e</sup> série ainsi que leur processus de fabrication. Le film «La Banque nationale suisse – Son action et son fonctionnement», d’une durée de 15 minutes, donne un aperçu de l’institution et de la conduite de la politique monétaire. Les films sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais. Cette chaîne Youtube propose en outre les enregistrements vidéo des conférences de presse et des assemblées générales (Web TV), ainsi que ceux des événements organisés par la Recherche de la BNS (TV-Recherche). La chaîne Youtube et les différents films sont disponibles sur le site Internet de la BNS.

La Banque nationale annonce en quatre langues sur *Twitter* les informations et publications disponibles dans son offre en ligne.

## **RAPPORT DE GESTION**

Publications

Le *Rapport de gestion* paraît fin mars sous forme électronique et début avril sous forme imprimée, en français, en allemand, en italien et en anglais.

## **BULLETIN TRIMESTRIEL**

Le *Bulletin trimestriel* comprend le *Rapport sur la politique monétaire* destiné à la Direction générale pour l’examen trimestriel de la situation économique et monétaire, et la partie *Signaux conjoncturels – Résultats des entretiens menés par la BNS avec les entreprises*. Il est publié à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre en français, en allemand et en italien (sous forme imprimée et électronique); la version anglaise paraît uniquement en ligne.

## **RAPPORT SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE**

Le *Rapport sur la stabilité financière* contient une appréciation de la stabilité du secteur bancaire suisse. Il paraît chaque année en anglais au mois de juin, puis en français et en allemand au mois d’août (sous forme imprimée et électronique).

## **RAPPORT SUR LES INVESTISSEMENTS DIRECTS**

La publication *Investissements directs* paraît chaque année en français, en allemand et en anglais (sous forme imprimée et électronique). Elle commente l’évolution des investissements directs suisses à l’étranger et des investissements directs étrangers en Suisse. Elle paraît chaque année au mois de décembre.

### **SNB ECONOMIC STUDIES, SNB WORKING PAPERS ET SNB RESEARCH REPORT**

La Banque nationale publie des articles et travaux de recherche économiques dans ses *Swiss National Bank Economic Studies* et ses *Swiss National Bank Working Papers*. La langue de parution est en général l'anglais (sous forme imprimée et électronique, ou seulement sous forme électronique). Le *Swiss National Bank Research Report* présente une rétrospective des travaux de recherche menés par la Banque nationale au cours de l'année écoulée (publication en anglais, sous forme électronique).

### **RAPPORT DE DURABILITÉ**

Le *Rapport de durabilité* expose la manière dont la Banque nationale applique le principe de durabilité dans les domaines touchant au personnel, à la société et à l'environnement. Il paraît chaque année au mois de mars en français, en allemand, en italien et en anglais (sous forme électronique).

### **LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN BREF**

La brochure *La Banque nationale suisse en bref* décrit les tâches, l'organisation et les fondements juridiques des activités de la Banque nationale. Elle paraît chaque année en français, en allemand, en italien et en anglais (sous forme imprimée et électronique).

### **BANQUE NATIONALE SUISSE 1907-2007**

L'ouvrage commémoratif paru à l'occasion du centenaire de la Banque nationale retrace l'histoire de cette dernière et traite de différents sujets de politique monétaire. Les versions électroniques peuvent être consultées en ligne dans les quatre langues sur [www.snb.ch](http://www.snb.ch), La BNS/Histoire/Publications. Les ouvrages commémoratifs précédents y sont aussi disponibles, en français et en allemand.

### **LA BANQUE NATIONALE SUISSE À BERNE – UNE CHRONIQUE ILLUSTRÉE**

L'ouvrage *La Banque nationale suisse à Berne – Une chronique illustrée* a été publié en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) à l'occasion du centenaire de l'inauguration du bâtiment principal sis Place fédérale 1, à Berne. La version électronique de cette publication bilingue (allemand/français) peut être consultée sur [www.snb.ch](http://www.snb.ch), La BNS/Histoire/Publications/Les 100 ans du bâtiment de la BNS à Berne.

### **MONETARY ECONOMIC ISSUES TODAY**

Cet ouvrage publié par la Banque nationale à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire d'Ernst Baltensperger réunit 27 contributions, qui proposent un tour d'horizon de l'économie monétaire et une synthèse de l'état actuel de la recherche. Il est disponible en librairie.

### **NOTRE BANQUE NATIONALE**

*Notre Banque nationale*, moyen d'information destiné aux écoles et à un large public, se trouve sur le site [our.snb.ch](http://our.snb.ch) et explique de façon simple et claire le monde de la Banque nationale, la politique monétaire, l'importance de la stabilité des prix, l'histoire du cours plancher et d'autres thèmes. Cette documentation existe en français, en allemand, en italien et en anglais. Elle est par ailleurs disponible dans ces quatre langues sous la forme d'une brochure (en version imprimée et électronique).

Offre de formation

### **ICONOMIX**

*Iconomix* est une offre de formation proposée en ligne par la Banque nationale. Elle comprend un matériel d'enseignement varié, à télécharger ou à commander. Elle s'adresse principalement aux enseignantes et enseignants du degré secondaire II (gymnase et écoles professionnelles) qui donnent des cours portant sur l'économie et la société, mais est aussi accessible au grand public. Cette offre est disponible en français, en allemand et en italien; certains contenus sont également proposés en anglais. Le site est accessible librement sur [www.iconomix.ch](http://www.iconomix.ch).

Banque nationale suisse, Bibliothèque

E-mail: [library@snb.ch](mailto:library@snb.ch)

Téléphone: + 41 58 631 11 50

Courrier postal: Case postale, 8022 Zurich

Adresse: Forum BNS, Fraumünsterstrasse 8, 8001 Zurich

Commandes de publications  
et de moyens d'information

# 5 Adresses

---

---

## SIÈGES

<b>Berne</b>	Place fédérale 1 Case postale 3003 Berne	Téléphone: +41 58 631 00 00 Fax: +41 58 631 50 00 E-mail: snb@snb.ch
<b>Zurich</b>	Börsenstrasse 15 Case postale 8022 Zurich	Téléphone: +41 58 631 00 00 Fax: +41 58 631 50 00 E-mail: snb@snb.ch

---

## REPRÉSENTATIONS

<b>Bâle</b>	Freie Strasse 27 Case postale 4001 Bâle	Téléphone: +41 58 631 40 00 E-mail: basel@snb.ch
<b>Genève</b>	Rue de la Croix-d'Or 19 Case postale 1211 Genève 3	Téléphone: +41 58 631 40 20 E-mail: geneve@snb.ch
<b>Lausanne</b>	Avenue de la Gare 18 Case postale 1001 Lausanne	Téléphone: +41 58 631 40 10 E-mail: lausanne@snb.ch
<b>Lucerne</b>	Münzgasse 6 Case postale 6007 Lucerne	Téléphone: +41 58 631 40 40 E-mail: luzern@snb.ch
<b>Lugano</b>	Via Giovan Battista Pioda 6 6900 Lugano	Téléphone: +41 58 631 40 60 E-mail: lugano@snb.ch
<b>Saint-Gall</b>	Neugasse 43 Case postale 9004 Saint-Gall	Téléphone: +41 58 631 40 70 E-mail: st.gallen@snb.ch

---

## AGENCES

La Banque nationale suisse a également des agences, gérées par des banques cantonales, dans les localités suivantes: Appenzell, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Liestal, Lucerne, Sarnen, Schaffhouse, Schwyz, Sion, Stans et Zoug.

---



---

## SUCCURSALE

---

<b>Singapour</b>	8 Marina View #35-02 Asia Square Tower 1 Singapore 018960 UEN T13FC0043D	Téléphone: +65 65 80 8888 E-mail: singapore@snb.ch
------------------	---	---

---

---

## FORUM BNS

---

<b>Zurich</b>	Fraumünsterstrasse 8 8001 Zurich	Téléphone: +41 58 631 80 20 E-mail: forum@snb.ch
---------------	-------------------------------------	---

---

---

## BIBLIOTHÈQUE

---

<b>Zurich</b>	Forum BNS Fraumünsterstrasse 8 8001 Zurich	Téléphone: +41 58 631 11 50 Fax: +41 58 631 50 48 E-mail: library@snb.ch
---------------	--	--

---

---

## SITE INTERNET

---

[www.snb.ch](http://www.snb.ch)

---

# 6

## Abréviations et différences dans les totaux

---

---

### CHIFFRES ARRONDIS

Les chiffres figurant dans le compte de résultat, le bilan et les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent par conséquent ne pas correspondre exactement à la somme des composantes.

Un zéro (0 ou 0,0) représente une valeur arrondie. Il signifie une valeur inférieure à la moitié de l'unité utilisée (zéro arrondi).

Un tiret (-) signifie une valeur rigoureusement nulle (néant).

---

---

### ABRÉVIATIONS

AEMF	Autorité européenne des marchés financiers
AI	assurance-invalidité
al.	alinéa
APG	régime des allocations pour perte de gain
APP	<i>asset purchase programme</i> (programme d'achats d'actifs de la BCE)
art.	article
ASB	Association suisse des banquiers
ASR	Autorité fédérale de surveillance en matière de révision
AUD	dollar australien
AVS	assurance-vieillesse et survivants
BCE	Banque centrale européenne
BME	Bolsas y Mercados Españoles
BNS	Banque nationale suisse
BRI	Banque des règlements internationaux
CAD	dollar canadien
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de la BRI
CCCT	créance comptable à court terme
ch.	chiffre
CLS	Continuous Linked Settlement
CM	Comité des marchés de la BRI
CMFI	Comité monétaire et financier international du FMI
CNY	yuan (renminbi)
CPE	Comité de politique économique
CPIM	Comité sur les paiements et les infrastructures de marché de la BRI
CSF	Comité de stabilité financière
CSFM	Comité sur le système financier mondial de la BRI
CSSP	Comité des statistiques et de la politique statistique
Cst.	Constitution fédérale
DFF	Département fédéral des finances
DKK	couronne danoise
DLT	<i>distributed ledger technology</i> (technologie des registres distribués)

DTS	droit de tirage spécial du FMI
EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
ETF	<i>exchange traded funds</i> (fonds négociés en bourse)
EUR	euro
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
Fed	Réserve fédérale (banque centrale des Etats-Unis)
FFRPC	Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FMI	Fonds monétaire international
FRC	facilité de refinancement BNS-COVID-19
FRL	facilité pour resserrements de liquidités
FS-ISAC	Financial Sector Information Sharing and Analysis Centre
G20	Groupe des vingt, rassemblant les principaux pays industrialisés et émergents
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
GBP	livre sterling
GFXC	Comité suisse du marché des changes (Global Exchange Foreign Committee)
GTN	Groupe de travail national sur les taux d'intérêt de référence
IBA	Intercontinental Exchange Benchmark Administration
IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
IPC	indice suisse des prix à la consommation
ISDA	International Swaps and Derivatives Association
ISIN	International Securities Identification Number
JPY	yen
KRW	won sud-coréen
LBN	loi sur la Banque nationale
LCH	London Clearing House
let.	lettre
Libor	London Interbank Offered Rate
LIMF	loi sur l'infrastructure des marchés financiers
LPCC	loi sur les placements collectifs de capitaux
LSR	loi sur la surveillance de la révision
LUMMP	loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement
MNBC	monnaie numérique de banque centrale
NAE	nouveaux accords d'emprunt du FMI
NCSC	Centre national de cybersécurité (National Cyber Security Centre)
NGFS	Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (Central Banks and Supervisors Network for Greening the Financial System)
NSDD Plus	norme spéciale de diffusion des données du FMI
OBN	ordonnance de la Banque nationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFR	ordonnance sur les fonds propres
OIS	<i>overnight index swap</i>

OFL	Office fédéral du logement
OFS	Office fédéral de la statistique
OIT	Organisation internationale du travail
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
ORAb	ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse
ORP	office régional de placement
PEPP	<i>pandemic emergency purchase programme</i> (programme d'achats d'urgence face à la pandémie de la BCE)
PIB	produit intérieur brut
RHT	réduction de l'horaire de travail
RPC	recommandations relatives à la présentation des comptes
RS	Recueil systématique du droit fédéral
SARON	Swiss Average Rate Overnight
SCI	système de contrôle interne
SCION	Scalability, Control and Isolation on Next-Generation Networks
SDX	Swiss Digital Exchange
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEK	couronne suédoise
SGD	dollar de Singapour
SFI	Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales
SIC	Swiss Interbank Clearing
SSFN	projet de réseau sécurisé pour la place financière suisse (Secure Swiss Finance Network)
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TBTF	<i>too big to fail</i>
TLTRO	<i>targeted longer-term refinancing operations</i> (opérations de refinancement à plus long terme ciblées de la BCE)
TPA	<i>triparty agent</i> (prestataire de services post-marché)
UE	Union européenne
UO	unité d'organisation
USD	dollar des Etats-Unis